CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E81660** **VALABLE JUSQU'AU** **25/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/12/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 9 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON
Siret : 479 711 137 00014
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 80 8006960 0
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 16917858Z001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 6978598Z001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ALTUNAY BATI

6 ALLEE JEAN GIRAUDOUX
69780 MIONS

Téléphone : 06 80 46 73 93 **Fax :**
Portable : 06 80 46 73 93
Responsabilité légale :
ALTUNAY METIN CO-GÉRANT / ALTUNAY IHSAN CO-GÉRANT

Site Internet : http://altunaybati.fr
E-mail : altunay.bati@hotmail.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 557 928 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	9	26/06/2025
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)		26/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/06/2026 16:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.